

COMMISSION DELEGATION

Mardi 14 Octobre 2025 à 18H

Procès-Verbal N°725

<u>Président</u>: DUTCKOWSKI Yohan,

<u>Présents</u>: DUTCKOWSKI Yohan, MALLET Marc, LAZAAR Samid

PRESIDENT: DUTCKOWSKI Yohan Portable: 06 07 56 46 55

Permanence Commission : **04.76.26.87.75** : tous les mardis de 18h à 20h00 Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail cidessous :

E-mail: delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par mail officiel ou courrier avec entête du Club.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les **5 Jours** qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre. Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués saison 2025-2026.

Courrier :

-Sud Isère : lu et noté

-Entente Foot Etangs : lu et noté -St Georges Commiers : lu et noté

Information aux délégués :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte FFF Officiels.

Vos rapports doivent être saisis <u>au plus tard 24h</u> après votre match.

Désignations:

WEEK END DU 18 ET 19 OCTOBRE 2025				
<u>Catégorie</u>	Club recevant	Club visiteur	<u>Délégué désigné</u>	Répartition des frais
SENIORS D5 POULE A	PIERRE CHATEL	MISTRAL 2	BEJUIT ANDRE	FRAIS AU CLUB PIERRE CHATEL